



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION**  
**Valant règlement de consultation**  
**Réalisation d'un schéma d'interprétation et de signalétique**  
**de la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet**

**1- Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Stéphane RODIER  
Président  
Parc Naturel Régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2- Procédure de passation**

Consultation simplifiée, marché à procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

**3- Objet de la consultation / Durée**

**Contexte :**

Le lac de Malaguet est une retenue d'eau créée au Moyen-Age, localisée sur les communes de Monlet, Félines et Sembadel en Haute-Loire. Le site a été classé comme Réserve naturelle régionale (RNR) en 2014, les principaux intérêts justifiant un tel classement étant :

- Une qualité paysagère remarquable,
- Des gazons amphibies et des herbiers aquatiques d'une grande rareté,
- Un complexe tourbeux incluant la plus importante accumulation de tourbe du plateau de La Chaise-Dieu.



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est gestionnaire de la RNR depuis son classement.

L'un des objectifs à long terme de la Réserve est son ancrage local pour une meilleure appropriation. Plusieurs actions de communication, valorisation et d'aménagement sont donc inscrites dans son plan de gestion 2024-2033.

Depuis l'ouverture du sentier de la Réserve, des aménagements et de la signalétique ont été installés à divers endroits. La fréquentation de la Réserve est en hausse et il semble aujourd'hui nécessaire d'engager une réflexion globale à l'échelle du périmètre classé avant de prévoir l'installation de nouveaux équipements.

La RNR est un site naturel fragile, l'objectif est d'accompagner le visiteur dans sa découverte tout en restant sobre et en respectant les lieux.

Cette étude n'a pas pour objectif d'encombrer ce site naturel remarquable de nombreux panneaux, mais bien de proposer une nouvelle expérience de visite qui s'appuiera sur les manques constatés, le superflu à retirer et la proposition de nouvelles réalisations.

Pour plus d'informations sur la Réserve : <https://www.reservenaturellemalaquet.fr/>

### **Missions :**

Le schéma d'interprétation devra permettre de proposer une trame de découverte de la Réserve, à travers une expérience sensorielle et pédagogique mettant en avant l'intérêt du lieu et de sa préservation.

Le prestataire retenu devra aller jusqu'à la mise en forme d'un scénario (parcours, thématiques, principes d'interprétation etc.). Celui-ci devra convenir aux attentes du Parc, gestionnaire de la Réserve et de la Région, autorité de classement, en termes d'intentions, d'intégration paysagère et de charte graphique.

Plusieurs étapes sont envisagées, comme présentées ci-dessous. Chaque étape clef devra être conclue par une présentation et la transmission de livrables :

#### 1) Prise de connaissance du site et des documentations disponibles

La RNR a été légèrement aménagée depuis sa création, quelques panneaux signalétiques et des documents de sensibilisation ont été produits.

Le lac et ses alentours sont le support de plusieurs activités économiques (pêche à la mouche, agriculture, sylviculture) et de loisirs (randonnée, vélo, balade à cheval etc.).

Le Parc mettra toutes les informations dont il dispose à disposition du prestataire retenu.

Une visite du site pourra être organisée, dont le prestataire rédigera un compte rendu.

#### 2) Réunion de lancement de l'étude (groupe de travail)

Un petit groupe de travail sera constitué et se réunira plusieurs fois au cours de l'étude. Il comprendra à minima : le Parc et la Région.



Ce groupe se réunira au démarrage de l'étude, après la visite du site, pour échanger avec le prestataire sur l'état des lieux et les attentes. Cette réunion sera aussi l'occasion de clarifier la méthode, les étapes et le calendrier de l'étude. Le prestataire retenu rédigera un compte rendu des échanges.

### 3) Rencontres d'acteurs locaux et interview de visiteurs

Le prestataire retenu rencontrera des acteurs clefs du territoire afin de connaître les perceptions locales de la réserve et les souhaits de ceux-ci.

A minima : les maires des trois communes concernées, les propriétaires du lac, et une dizaine de visiteurs. Le Parc transmettra au prestataire les contacts des différentes personnes qu'il souhaiterait rencontrer.

Les résultats de ces entretiens seront présentés au Parc sous la forme d'un rapport rédigé ou d'une présentation PowerPoint. Le prestataire retenu rédigera un compte rendu si la présentation est faite à partir d'un diaporama et d'une visio-conférence.

### 4) Analyse et premières propositions

Suite aux étapes précédentes, le prestataire fera une première proposition de scénario qui sera présentée au groupe de suivi de l'étude. Le rapport ou le PowerPoint présentant la proposition sera transmis au Parc.

### 5) Présentation en comité consultatif de gestion

Après intégration des remarques et des demandes de modification, cette proposition sera présentée au comité consultatif de gestion de la RNR qui regroupe l'ensemble des collectivités, propriétaires et partenaires techniques.

### 6) Aller(s)-retour(s) pour la finalisation du rendu

Un ou plusieurs envois de rendu intermédiaire seront transmis au Parc pour relecture et avis.

### 7) Rendu du schéma d'interprétation

La version finalisée du schéma d'interprétation validée par le groupe de travail sera remise au Parc en version papier et numérique.

## **Calendrier :**

Il est envisagé que la mission se déroule de mars 2024 à début décembre 2024 :

- Mars 2024 : Lancement du projet
- Septembre 2024 : Présentation du scénario au comité consultatif de gestion
- Novembre 2024 : Aller(s)-retour(s) pour la finalisation du rendu



## **Livrables :**

Chaque intermédiaire de l'étude fera l'objet de livrables transmis de façon dématérialisée au Parc.

Les livrables minimum attendus sont :

- Un compte rendu rédigé de la réunion de lancement ;
- Un rapport détaillé de la rencontre des acteurs du territoire et des visiteurs ;
- Un rapport consignait les premières propositions de scénario ;
- Le PowerPoint de présentation au comité consultatif de gestion ;
- Le rendu définitif validé par le Parc.

Le rapport définitif correspondant à cette mission sera fourni en 1 exemplaire papier couleur ainsi qu'une version informatique (version Word et PDF, photographies et graphiques en format jpeg, cartographies en format SIG compatible avec QGIS et fichiers techniques en format modifiable).

## **4- Compétences requises**

Le prestataire ou groupement devra obligatoirement présenter les compétences dans la conduite de projets de conception similaire : conception et réalisation d'outils de découverte et de médiation du patrimoine.

## **5- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Planning d'intervention (30%)
2. Compétences de l'équipe, compréhension du projet et méthode (40%)
3. Prix de l'offre (30%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

## **6- Pièces constitutives de la consultation**

Le présent document descriptif de la consultation et le devis.

## **7- Propriété des données cartographiques et des études**

Les photographies, les cartographies, les schémas et les dessins techniques illustrant le rapport pourront être exploités par le Parc dans le cadre d'une utilisation non commerciale, en mentionnant l'auteur de l'image.

Le prestataire s'engage à mentionner le Parc comme maître d'ouvrage de cette étude dans toute communication interne ou externe.

Le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées de cette étude ou des données cartographiques ou techniques.



## **Budget**

Pour ce projet, le Parc Livradois-Forez dispose d'un budget maximum de 10 000 € TTC.

### **8- Durée du marché**

Le présent marché débutera à la notification du prestataire et durera **jusqu'au 10 décembre 2024**.

### **9- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

### **10- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de factures suivant l'avancement des prestations.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

### **11- Acomptes**

- Un premier acompte de 30% du montant total de la prestation sera versé à la signature du présent marché, sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 70% valant solde du marché sera versé à la remise du rapport définitif.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

### **12- Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour le **vendredi 23 février 2024** à 12h00 (dernier délai).



A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

**Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

<b>DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE</b>
---

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ La présentation succincte de l'équipe
- ✓ Le calendrier et planning d'intervention envisagé
- ✓ Une note méthodologique
- ✓ Un maximum de 4 pages des compétences du prestataire sur des projets similaires
- ✓ Le devis
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez